

Mardi, 28 novembre 2006

Le Chef de l'Etat préside un conseil ministériel sur la coopération internationale dans le domaine de l'environnement



Le Président Zine El Abidine Ben Ali a présidé, mardi matin, un conseil ministériel consacré à l'examen de la coopération internationale de la Tunisie dans le domaine de l'environnement.

Le conseil a passé en revue les principales réalisations accomplies dans ce domaine durant la période du 10^{ème} plan.

Ces réalisations portent sur la mise en oeuvre de programmes environnementaux se rapportant notamment aux secteurs de l'assainissement et de la lutte contre la pollution, au règlement de la situation foncière des grandes zones industrielles, à la promotion des énergies renouvelables et de la qualité de la vie, en plus de l'exécution de programmes de formation et de sensibilisation et de la consolidation de la recherche dans le secteur de l'environnement.

Le conseil a relevé que le taux de 1,2 % du PIB réservé par la Tunisie au secteur de l'environnement, dépasse celui de certains pays avancés, ce qui a valu à la Tunisie d'occuper une position honorable dans le classement du forum de Davos en matière de développement durable.

Le conseil a passé en revue les perspectives d'avenir de la coopération internationale de la Tunisie dans ce domaine, s'agissant en particulier de la mise à contribution des différents mécanismes favorables à la poursuite de l'exécution des projets et programmes environnementaux.

Il a, à cet égard, arrêté un ensemble d'orientations visant à mettre à profit cette coopération pour poursuivre la réalisation des programmes d'assainissement, de traitement des déchets, de promotion et de valorisation

des écosystèmes terrestre et marin, en plus des projets de préservation de la sécurité des ressources et des sites naturels.

Le Président Zine El Abidine Ben Ali a recommandé d'exploiter à bon escient toutes les opportunités de coopération de la Tunisie avec les pays frères et amis et les institutions régionales et internationales, et de diversifier cette coopération.

Le Chef de l'Etat a mis l'accent sur la nécessité de renforcer les programmes de transfert de la technologie propre et d'intensifier le partenariat avec les entreprises et la société civile, en vue d'attirer l'investissement extérieur au moyen du mécanisme de développement propre.